

Formation handisitting



PUBLIC

Profils provenant majoritairement du milieu médico-social ou de la petite enfance

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans ou plus & être outillé d'un PC



DURÉE

Les handisitters ont reçu **30h de formation**, réparties en présentiel et en distanciel.



VALIDATION

Formation dispensée et validée par le Réseau de Services pour un vie Autonome (RSVA)

Module 1 :

Définition du handicap et développement de l'enfant

(en distanciel)

- Repères dans le champ du handicap
- Les différentes familles de handicap
- Le développement de l'enfant
- La posture professionnelle

Module 2 :

Proposer un accompagnement qualitatif à domicile

(en distanciel et en présentiel)

Module 3 :

Mobilisation de transferts

(en présentiel)

- Ateliers pratiques
- Communication

Module 4 :

Gestion de crises

(en présentiel)



Si vous avez besoins de plus d'informations ou si vous avez des questions, contactez directement les handisitters.